

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 515

Société : RAM M&F FACTORY EL W

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : Fa KKAR MILOUD

Date de naissance : 1 1 1953

Adresse : ISSIL N° 169 Marrakech

Tél. : 0661319609

Total des frais engagés : 407 DHA Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ZENJART Afifa
Médecine Générale
Diabétologue
279, Rue Djajna Assif B Cité Mohammadia
Marrakech - Tél : 05 24 30 66 72

Date de consultation : 10 02 2023

Nom et prénom du malade : FAKR AR Miloudi Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

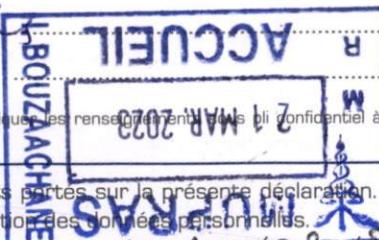
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 10/02/2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Remboursement des Actes
10.2.2023	C		110 DH	Dr. ZENIARI Afifa Médecin Généraliste Diabétologue 279, Rue Djama Assif B Cite Mohammadia Marrakech - Tel : 05 24 30 66 72
10.2.2023	Uhrs		100 DH	Dr. ZENIARI Afifa Médecin Générale Diabétologue 279, Rue Djama Assif B Cite Mohammadia Marrakech - Tel : 05 24 30 66 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Rue Aches bin Abdellatif Marrakech N°1 Issi, Marrakech Tél: 05 24 31 05 44	10.1.01.2023	157.00
PHARMACIE ISSI		
072034960		

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
D	00000000	00000000	DATE DU DEVIS	
B	00000000	00000000	DATE DE L'EXECUTION	
G	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة زنجاري عفيفة

الطب العام

زنقة أبي دجانة 279

أسيف (ب) الحمي مراكش

هاتف : مكتب/منزل : 05 24 30 66 72

اختصاصية في أمراض السكري

Docteur ZENJARI Afifa

Médecine Générale

279, Rue Abi Dajana Assif (B)
Cité Mohammadia - Marrakech
Tél. : C / D : 05 24 30 66 72

Diabetologue

Marrakech, le : 10.2.2023
مراكش، في :

Al Miloudy FAKKAR

1- ARIXIB 90
76.60 ١٢/١ جيد (الحداد)
2- Dolostop 100s
10.60 ١٢ + ٣/١
3- Imichlor
69.80 ١٢/١١ ايف
157.00

LOT : 221185
EXP : 09/2025
PPV : 76,60DH

LOT : 4217
PER : 0-25
P.P.V : 10 DH 60

PHARMACIE ISSIL
Rue Abbes Bnou Abdellmouttalib
N°91 Issil, Marrakech
Tel: 05 24 31 25 44

LOT : M0784
PER : 01/2024
PPU : 69,80 DH

Dr. ZENJARI Afifa
Médecine Générale
Diabetologue

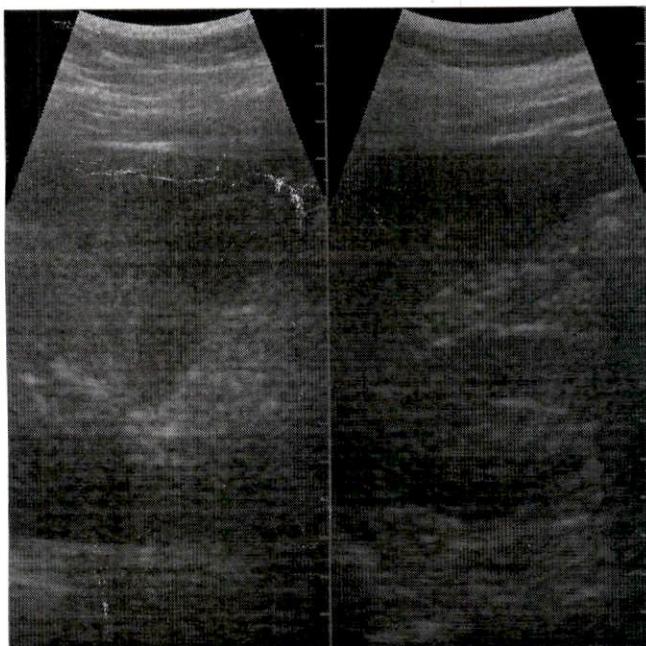
279, Rue Dajana Assif à Cité Mohammadia
Marrakech - Tél. 05 24 30 66 72

Hospital: CDRFV

Medelkom SLE-901

Examination date: 10/02/2023

Patient: MILOUDA FAKKAR



- Af: 70
- R.C: D. lombaire
- Echo: Fori d'absorption
- V.B: aéolithiasme
- Re: PTS
- Colon: aew colic
- U: aew colic
uti PTS

Dr. ZENJARI Affa
 Médecine Générale
 Diabétologue
 279, Rue Dajana Assif 8 Cité Mohammadia
 Marrakech - Maroc
 Tel: +212 524 30 66 72